

### Comité Canagrex

saine et responsable, prise dans l'intérêt de notre agriculture. Je prie donc instamment tous les députés de souscrire au projet de loi à l'étude actuellement.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, je ne me réjouis guère du projet de loi que nous étudions maintenant. Je suis content, toutefois, de donner la réplique au ministre de l'Agriculture (M. Wise). Le projet de loi C-2 ne vise qu'un seul but: démanteler Canagrex, lui asséner le coup de grâce, ce qui permettra au gouvernement de mettre la touche finale au travail qu'il a entrepris le Jeudi noir, 8 novembre 1984, quand il a décidé de mettre la hache dans toutes les subventions consenties à cet organisme. Le ministre s'est longuement arrêté à la tâche qu'il a entreprise, surtout en matière de compressions.

• (1510)

Lorsque le comité était saisi du budget de Canagrex, il nous a prévenu qu'il nous expliquerait, avec force détails, le montant du financement prévu et de quelle manière son ministère comblerait la perte de cette société. Or, celui qui se donne la peine d'examiner les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture, constate qu'il n'y est fait mention nulle part de crédits additionnels au titre des exportations agricoles. Au demeurant, le gouvernement se propose de réduire les fonds actuels de 50 millions de dollars par année tout en désindexant le budget de ce ministère. Je ne vois pas du tout comment l'agriculture, qui traverse la pire période depuis les années 30, pourrait survivre et recouvrer son équilibre avec un gouvernement qui réduit à néant les fonds et les ressources du ministère de l'Agriculture. Par exemple, cette année, le budget de la recherche sera réduit de 23 millions de dollars. En 1984, la Société du crédit agricole avait un budget de quelque 825 millions de dollars pour les prêts aux agriculteurs. Cette année, elle n'aura que 200 millions de dollars environ.

Le gouvernement s'efforce d'aider environ 25 p. 100 des agriculteurs à se retirer de l'industrie et il ose s'en vanter. Je n'arrive pas à comprendre comment le ministre peut faire face aux organismes agricoles et donner l'impression qu'il fait vraiment quelque chose pour l'agriculture alors que son mot d'ordre est de sabrer dans tous les programmes. Nos agriculteurs éprouvent des difficultés incroyables que ce soit dans le domaine de la céréaliculture, à cause de la crise de la dette agricole ou bien à cause du faible écart entre leurs coûts et le prix de leurs produits. Il me semble que le gouvernement a perdu le sens des priorités: il tient à tout prix à obtenir la destruction finale de Canagrex au début d'une nouvelle session du Parlement alors que le budget de cette société a été supprimé il y a environ deux ans.

Canagrex devait exporter elle-même et favoriser l'exportation par les producteurs de quantités relativement petites de denrées agricoles sur le marché international. Le manifeste de 1984 du gouvernement ne parle nulle part de détruire Canagrex. Au contraire, le premier ministre (M. Mulroney) parlait de faire du Canada une super-puissance dans le domaine des exportations agricoles. Pourtant, le projet de loi à l'étude vise à détruire Canagrex. C'est comme bien d'autres promesses faites par le gouvernement pendant la campagne électorale de 1984.

Par exemple, les députés d'en face avaient promis que la Société du crédit agricole pourrait offrir des agri-obligations pour que les agriculteurs puissent obtenir de l'argent à des taux raisonnables. Cette promesse n'a jamais été tenue. Les conservateurs avaient aussi promis de modifier l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu pour refléter le principe de l'équité. Cette promesse n'a jamais été tenue. Ils ont promis de développer la recherche et le développement agricoles en augmentant l'aide aux collèges d'agriculture, de modifier la politique fiscale, d'encourager les investissements du secteur privé. Ces promesses n'ont jamais été tenues.

On a promis la mise sur pied d'une régie de contrôle de la production et du prix du tabac. Promesse jamais tenue. Les représentants du gouvernement ont promis de transformer la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies en une loi nationale de rétablissement de l'agriculture et de la forêt. Promesse jamais tenue. Ils ont promis de débloquer les crédits nécessaires pour aider les producteurs à refinancer leurs prêts au taux courant. Cette promesse n'a jamais été tenue. Ils ont promis de mettre en place une politique tarifaire dite de la voie expresse de façon à prendre des mesures efficaces pour protéger les producteurs en imposant les restrictions nécessaires aux importations. Cette promesse n'a jamais été tenue. Il suffit de demander à l'Association canadienne des éleveurs de bovins ce qu'elle en pense. On a aussi promis d'accroître les exportations et de stimuler la production pour répondre aux demandes à l'exportation. La réponse du gouvernement semble être de détruire Canagrex, un organisme qui avait été conçu pour aider les producteurs de denrées agricoles qui représentent une partie très importante de nos exportations.

Si Canagrex fonctionnait encore aujourd'hui, et si le gouvernement conservateur n'avait pas coupé ses crédits il y a deux ans, les ventes intérieures et les ventes à l'exportation de denrées agricoles seraient stimulées. On réaliserait des analyses de marché dans des pays étrangers. En fait, je crois qu'en cinq mois d'existence de cet organisme, on a réalisé des analyses dans 17 pays. On étudiait les marchés de façon à voir comment adapter, conditionner, transformer ou livrer les denrées de façon à réaliser ces ventes.

**M. Malone:** Combien de silos a-t-elle construits?

**M. Foster:** Je me ferais un plaisir d'y arriver, si le député veut bien m'écouter.

Si Canagrex fonctionnait aujourd'hui, elle aiderait les producteurs à coordonner des expéditions de denrées diverses qui ne sont pas pratiques à expédier séparément en petites quantités. Si Canagrex fonctionnait, le gouvernement mènerait des entreprises conjointes avec des groupes de producteurs. Cette organisation a le pouvoir de prendre des dispositions d'assurance pour les transactions avec 150 pays. Ces dispositions varient naturellement d'un pays à l'autre, et le ministre suggère que le ministère de l'Agriculture pourrait le faire. Il ignore dans quelle mesure ce ministère pourrait s'occuper de telles dispositions. Canagrex aurait pu fournir une aide au niveau de l'entreposage et de la prospection et la promotion des marchés de diverses denrées dans d'autres pays.